

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018

69x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **« CANTAREN »**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Association Cantaren : Bat 31 la Renardière 13170 les Pennes Mirabeau, Siren/siret : 43948562400027, représentée par son président, Michel Deschamps, dont l'objectif est de faire découvrir au public la chanson Française et contemporaine, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville de avril 2018 qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1 500€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « Cantaren » pour un montant de 1 500 €.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA